

BILAN DE COMPÉTENCES PROGRAMME



Durée :
8 à 24H



Dates :
à programmer



100% individuel

Le parcours se compose d'une série d'entretiens personnalisés. La prestation se déroule sur plusieurs mois, à raison de 2 à 4 entretiens par mois. Cette modalité est définie en accord avec le bénéficiaire, selon ses besoins et ses contraintes personnelles et professionnelles.

- *Les entretiens ont lieu à distance via le logiciel de visioconférence Microsoft Teams ou Google Meet*

OBJECTIFS VISÉS

Ce bilan de compétences a pour objectifs de permettre à toute personne :

- d'analyser ses compétences personnelles et professionnelles
- de discerner ses motivations
- d'établir son projet professionnel
- de retrouver confiance en soi et en ses capacités

CONTENUS ET DÉROULEMENT

LE BILAN COMPREND OBLIGATOIREMENT TROIS PHASES CONDUITES PAR LE OU LA CONSULTANT(E). LE TEMPS CONSACRÉ À CHAQUE PHASE EST VARIABLE SELON LES ACTIONS CONDUITES POUR RÉPONDRE AU BESOIN DU BÉNÉFICIAIRE.

PHASE PRÉLIMINAIRE

- analyser la demande du bénéficiaire
- déterminer le format le plus adapté à la situation
- définir conjointement les modalités de déroulement du bilan
- confirmer l'engagement dans la démarche
- définir et analyser la nature des besoins du bénéficiaire
- informer des conditions de déroulement du bilan et des méthodes et techniques utilisées

Ce diagnostic permet de vérifier que la demande de l'intéressé est bien en adéquation avec le bilan de compétences. Durant cette étape, il est important qu'une vraie relation de confiance puisse s'établir avec le formateur / de la formatrice qui doit tout mettre en œuvre pour inviter à la discussion et à l'échange.

PHASE D'INVESTIGATION

- analyser les motivations et intérêts professionnels et personnels
- identifier les compétences et aptitudes professionnelles et personnelles et, le cas échéant, d'évaluer les connaissances générales
- déterminer les possibilités d'évolution professionnelle
- construire son projet professionnel et en vérifier la pertinence
- élaborer une ou plusieurs alternatives

Les outils psychométriques éventuellement utilisés sont des outils reconnus pour leur validité et leur fidélité, édités par les éditeurs de références et ne sont utilisés que par des praticiens/consultants/référents habilités. Les résultats des passations ne sont communiqués à aucun tiers.

PHASE DE CONCLUSION

- prendre connaissance des résultats détaillés de la phase d'investigation
- recenser les facteurs susceptibles de favoriser ou non la réalisation d'un projet professionnel et, le cas échéant, d'un projet de formation
- prévoir les principales modalités et étapes du ou des projets professionnels, dont la possibilité de bénéficier d'un entretien de suivi à + 6 mois avec le ou la consultant(e)

Cette phase se termine par la présentation au bénéficiaire des résultats détaillés et d'un document de synthèse. Les résultats du bilan sont la seule propriété du bénéficiaire. Ils ne peuvent être communiqués à un tiers qu'avec son accord.



LE PRIX DÉPEND DU NOMBRE D'HEURES : À PARTIR DE 8 HEURES - 1500€ (TTC - NON SOUMIS À TVA)

BILAN DE COMPÉTENCES PROGRAMME

À PROPOS DU PARCOURS

PUBLIC CONCERNÉ

Le bilan de compétences s'adresse à tout public (salariés, chefs d'entreprise, indépendants, demandeurs d'emplois, etc.)...

PRÉ-REQUIS

Aucun

MOYENS & TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES MIS EN ŒUVRE

La participation active et l'expérimentation du participant est largement privilégiée :

- Présentation et appropriation d'outils et tests remis au fur et à mesure de l'avancement, en fonction des besoins du bénéficiaire
- Démarche pédagogique interactive : échanges descendant - ascendants - exemples - travail en direct avec le formateur

Posture de la consultante :

- La consultante s'engage à adopter une attitude neutre & objective. Elle respectera la confidentialité des informations partagées lors du bilan de compétences.

Modalités et moyens matériels :

- Sessions en distanciel : Logiciel de visioconférence Teams permettant le partage d'écran et le contrôle à distance

Moyens humains :

- voir les apports de votre formatrice dans la rubrique ci-dessous

ACCESSIBILITÉ PSH

Pour les personnes en situation de handicap, nous pourrions soit vous proposer un aménagement de votre formation ou soit une réorientation vers l'un de nos partenaires. Merci de prendre contact avec nous.

ÉVALUATION & SANCTION DE LA FORMATION

L'évaluation des objectifs se fera par le biais du document de synthèse rédigé par la formatrice et présenté au bénéficiaire.

FINANCEMENT

Il existe plusieurs possibilités de financer un bilan de compétences. Les principales sont : CPF, OPCO, Pôle Emploi, financement personnel...

MODALITÉ D'ACCÈS

Contactez-nous pour demander un RDV d'information (rdv en visioconférence). Cet entretien a pour but de vous présenter le déroulement du Bilan de Compétences, individualiser le parcours et établir un devis parfaitement adapté à votre situation. Gratuit et sans engagement. La prestation pourra débuter dans les deux à quatre semaines suivant ce RDV, après la contractualisation et le paiement d'un acompte (le cas échéant). Le planning des séances sera établi conjointement.